



SESSION PLENIERE DES 23 ET 24 FEVRIER 2016

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

Le débat sur les orientations budgétaires a lieu habituellement en décembre. Cette année, en raison de la date des élections régionales (18 décembre 2015), il s'est déroulé en février.

Par ailleurs, invoquant notamment le manque de temps, la Région a conçu un document intitulé « un nouveau cap pour les Pays de la Loire », qui est une présentation de ses grandes orientations pour le mandat à venir et non, comme à l'habitude, un « pré-budget primitif ».

Dans ce document à charge contre l'ancienne majorité, la Région indique vouloir articuler sa politique autour de cinq fondamentaux :

- « stabiliser la dette » ;
- « maintenir un niveau d'investissement élevé » ;
- « revenir à un haut niveau d'épargne brute » ;
- « diminuer les dépenses de fonctionnement » (indiquant prévoir une réduction de 5 % à mi-mandat) ;
- « ne pas recourir à la hausse des impositions ».

Après une présentation par le Président du Conseil Régional, le débat s'est déroulé en présence du Premier Adjoint.

La CGT a voté l'avis. Nous rappelons que nous votons sur l'avis du CESER et pas sur le document de la Région.

CE QUE DIT L'AVIS DU CESER (téléchargeable dans son intégralité sur www.ceser.paysdelaloire.fr)

⇒ **Le contexte d'élaboration du document régional.**

L'avis rappelle que la région des Pays de la Loire reste une région plutôt dynamique sur le plan économique et possède un fort potentiel démographique.

Cependant, le taux de chômage, bien que toujours inférieur à la moyenne nationale, augmente notamment pour les seniors, les chômeurs de longue durée et les jeunes.

Le CESER attend des précisions au Budget Primitif, tant sur la stratégie budgétaire et financière que sur les politiques publiques.

⇒ **Une nouvelle stratégie financière.**

Le CESER prend acte de la stratégie financière de la Région. Il pose un certain nombre d'interrogations.

Quel sera l'impact sur les politiques publiques, sur les dépenses de personnel et sur les satellites (SEM, SPL, etc.) de la diminution des dépenses de fonctionnement ?

Quels seront, réellement, les niveaux d'investissement ? Le CESER rappelle que l'investissement public local est un enjeu primordial pour les territoires, l'activité économique et les entreprises.

Comment articuler les cinq fondamentaux annoncés ? Dans quelle temporalité ? Sur la mandature ? Sur quel périmètre de compétences ?

⇒ **Les perspectives sur la mise en œuvre de ce « nouveau cap pour les Pays de la Loire ».**

- Sur la loi NOTRe : elle aura des incidences dès cette année. La recherche de la coordination et de la mutualisation des actions et des moyens entre les collectivités et avec les partenaires devra être source d'efficacité.
- Sur les choix stratégiques : la Région indique qu'elle sera conduite à faire des choix stratégiques dans chacune des politiques publiques. Le CESER s'interroge sur les périmètres des interventions régionales et sur « le recentrage sur ses compétences propres » que veut opérer la Région.

Il s'interroge aussi sur la politique internationale et le risque de retard dans l'application des fonds européens.

⇒ **Les politiques régionales.**

Le CESER émet un certain nombre de remarques sur l'ensemble des politiques régionales.

- **Sur l'emploi** en soulignant les difficultés de recrutement dans le secteur social et médico-social, ce qui nécessite une adaptation des formations aux besoins.
- **Sur l'économie** avec la nécessité de mettre en œuvre la Troisième révolution industrielle et agricole.
- **Sur la renégociation de la convention TER** qui interviendra cette année : le CESER sera attentif au déroulement des négociations et à la prise en compte des préconisations qu'il émettra dans son étude sur le modèle économique des transports collectifs.
- **Sur le Grand Port Maritime** : le CESER réaffirme qu'il s'agit d'un élément moteur du développement économique régional. La coopération avec les autres ports de l'Atlantique doit être soutenue. Il faut diversifier les activités actuellement à dominante énergétique.
- **Sur la formation professionnelle** : l'évocation d'une priorité donnée aux formations courtes soulève des questions dans la mesure où il y a aussi besoin de formations d'adaptation et de formations longues qualifiantes.
- **Sur les politiques sportives et culturelles** de la Région : quelles seront ses priorités ?

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE FRANCINE DESNOS

Le débat sur les orientations budgétaires s'inscrit dans un contexte particulier : élections régionales en décembre, renforcement des compétences régionales dans le cadre de la loi NOTRe, situation économique et sociale internationale, française et locale difficile.

Les constats sur les réalités économiques et sociales se suivent et se ressemblent à chacun de nos rendez-vous budgétaires. Le chômage continue d'augmenter. En Pays de la Loire, plus 9 % sur un an pour les plus de 50 ans ; 45 % des privés d'emploi le sont depuis plus d'un an. Les jeunes en situation de travail alternent chômage, précarité. Le taux de pauvreté continue sa progression. Malgré les nombreux dispositifs d'aides aux entreprises, leurs défaillances sont en augmentation. Tout est urgent disait hier un élu régional dans cette instance. **Pour la CGT, l'urgence sociale impose des réponses politiques immédiates sur les questions d'emploi.**

Sans présentations détaillées des politiques publiques et sans éléments chiffrés précis, le rapport présenté par le Conseil Régional soulève des interrogations du CESER à partir notamment des 5 fondamentaux de la stratégie financière.

La CGT partage ces questionnements : que veut dire haut niveau d'investissement ? Quel impact des diminutions de dépenses de fonctionnement ? Quel niveau d'endettement... ?

Elle s'est d'ailleurs déjà exprimée à maintes reprises dans cette instance autour de ces problématiques.

Concernant les dépenses de fonctionnement, la CGT considère qu'il faut croiser les objectifs des politiques publiques, les besoins à satisfaire et les moyens dont dispose la collectivité.

Concernant les investissements, la CGT estime qu'il relève de la puissance publique de répondre, en plus des besoins fondamentaux, à ceux induits par les évolutions démographiques, les mutations technologiques, les questions environnementales... L'investissement public doit être guidé par la réponse aux besoins des populations et le développement équilibré des territoires.

Concernant la dette, la CGT réaffirme que ce n'est pas la dette qui pose problème mais le pourquoi de la dette et la question des ressources des collectivités. Des investissements sont nécessaires à court, moyen et long terme. L'efficacité des politiques publiques se mesure à sa capacité de répondre à l'urgence tout en anticipant l'avenir. **L'endettement peut donc être utile.**

Concernant les moyens des collectivités, la CGT estime qu'une refonte globale du financement régional doit s'inscrire dans le cadre d'une réforme de grande ampleur de la fiscalité. La CGT s'est toujours exprimée contre la baisse des dotations d'Etat.

La CGT revendique une évaluation des politiques publiques, plus particulièrement dans le domaine des plans de luttes pour l'emploi (aides aux entreprises, dispositifs de formations, soutiens aux filières d'excellence, plans de soutiens à certains secteurs...), du respect des principes d'éco-conditionnalité. La question de la place et du rôle des politiques publiques doit être posée dans les critères d'évaluation.

Concernant les besoins de financement des entreprises, la CGT considère que les banques ont un rôle à tenir en tant que soutien à l'économie.

Sur les 3 priorités affichées par le Conseil Régional, la CGT tient à souligner que :

L'apprentissage ne peut être la seule solution pour lutter contre le chômage des jeunes. Si l'apprentissage est un outil dont la CGT reconnaît l'utilité, il ne saurait être un palliatif de notre situation sociale et économique. L'apprentissage ne doit pas être utilisé pour masquer le niveau du chômage des jeunes. Ce ne peut être le seul angle d'approche pour offrir un meilleur avenir aux jeunes.

Sur le pacte régional pour la ruralité, **la CGT considère qu'une revitalisation des territoires ruraux passe par un développement de véritables services publics** qui ne peut être remplacé par les maisons de services au public telles que préconisés dans la loi NOTRe. Vieillesse de la population, l'avenir des jeunes, les infrastructures sont des enjeux importants de la ruralité.

Sur le schéma routier régional : la CGT veillera à ce que la région ne se substitue pas aux départements et à l'Etat qui gardent toute compétence en la matière. **La CGT souhaite que la région continue à donner la priorité au développement** du transport ferroviaire, sûr et écologique.

Décider de politiques publiques justes socialement, utiles économiquement, respectueuses de l'environnement, c'est ce que la CGT attend des élus politiques.

La CGT sera très attentive au budget primitif et au budget supplémentaire, notamment suite à l'intervention du Président ce matin.

QUELQUES POINTS DE VUE EMIS EN SESSION

CFDT : difficile de voir clairement les politiques publiques qui vont être mises en œuvre. Il n'y a rien sur les besoins des Ligériens alors qu'il faut adapter les moyens aux besoins.

UNSA : nous sommes surpris que la Région puisse faire un constat très critique face à la gestion de la majorité précédente, alors qu'elle a demandé un audit financier qui est encore en cours.

L'augmentation de l'épargne brute nous paraîtra difficile avec la baisse des dotations de l'Etat. La diminution des dépenses de fonctionnement nous interroge pour ne pas dire nous inquiète.

FSU : quand on parle des frais de fonctionnement, on parle de toute la filière ouvrière des lycées. La filière ouvrière fait partie de l'équipe éducative et il faut la stabiliser ; les décisions nationales ont des conséquences locales ; le PPCR va entraîner des conséquences sur la masse salariale des lycées.

Education Populaire (CRAJEP) : la perspective de 100.000 jeunes supplémentaires dans la région nécessite une intervention de la région.

CCI : les CCI ont été et resteront partenaires de la région dans le nouveau contexte économique. Nous saluons avec intérêt ce qui a été dit sur la TRIA.

Sur le grand port, il faudra parler aussi de sa gouvernance.

Medef : le chômage monte en France quand il a reculé dans 25 pays sur 28 dans l'UE.

Il faut changer le logiciel avec baisse de charge pour que le chef d'entreprise puisse prendre des risques.

Le chef d'entreprise ne licencie pas par plaisir, c'est parfois même une souffrance.

On a des dispositifs intéressants, mais nous avons aussi le compte pénibilité qui pèse sur l'emploi. Il faudra faire diminuer fortement les dépenses de fonctionnement.

La nouvelle majorité a pris conscience de ces réalités.

Solidaires : critique du financement de 60.000 € d'argent public pour la publicité pour évacuation de la ZAD.

UNEF : quelle politique pour la mobilité universitaire ? Pas de visibilité sur la politique en faveur de la jeunesse

ELEMENTS DE REPONSES APPORTEES PAR M. PINTE, PREMIER VICE-PRESIDENT DE LA REGION

L'apprentissage n'est pas un axe exhaustif de notre politique de formation.

Sur le routier, notre philosophie est d'intervenir sur les axes d'intérêt régional.

Sur le CPER, il n'est pas question de remettre en cause ce qui a été négocié. Notre région a été moins bien dotée que d'autres ; les points les moins dotés doivent faire l'objet de financements nouveaux.

Les inquiétudes sur lycées, formations, culture, sport doivent être rassurées.

La Région recherche l'équilibre entre l'austérité et la facilité budgétaire. Le rythme effréné des investissements n'a été obtenu qu'en recourant de plus en plus à l'emprunt.

On a eu un échange avec les personnels, ce qui a permis de les rassurer. Je suivrai toute la partie ressources humaines avec l'ensemble des syndicats. Nous sommes dans une situation tout à fait constructive.

VOTES : L'avis proposé a été adopté par : 85 voix pour, 2 abstentions.